



## Plan commercial en résumé

Visitez notre site  
[www.Luxe-a-domicile.fr](http://www.Luxe-a-domicile.fr)

**Patrick Seyve**

Distributeur Privilégié Elite *Frédéric M- AD 9065*

5 B Rue Du Chablais  
74200 Thonon-Les-Bains

☎ 06.98.20.42.86

[dist.seyve.p@free.fr](mailto:dist.seyve.p@free.fr)  
<http://www.luxe-a-domicile.fr>



## LA VENTE

*Quels soient vos objectifs, le plan commercial FREDERICM peut vous aider à les atteindre grâce à une double opportunité, la vente des produits et le management de distributeurs.*

### **Développer votre propre base de clients:**

Grâce aux méthodes de développement clientèle, à plus de 1000 références produits de consommation courante et des prix très attractifs, vous avez tout en mains pour fidéliser votre réseau de clients. Vous choisissez les méthodes qui vous correspondent le mieux. Les bénéfices sur la vente sont appelés remises et peuvent aller jusqu'à 30 % du prix TTC client. En plus selon votre Volume d'Affaires vous pouvez bénéficier de commission complémentaire de 5 à 25 %.

### **La Remise :**

C'est la différence entre le prix client et votre prix d'achat.

### **Bonus ou commissions complémentaires sur vos ventes :**

Elles sont calculées sur une Base de Remise en fonction de votre Volume d'affaires, FREDERICM vous les reverse par chèque ou virement tous les mois.

### Exemple\* :

Vous avez réalisé un chiffre d'affaires TTC client de 1000 euros, vous passez votre commande à FREDERICM qui vous livre en 48h et votre prix d'achat TTC sera de 700 euros donc vos bénéfices nets sur la vente sont de 300 euros. (300 € de remise)

Dans notre exemple, vous avez donc passé une commande à FREDERICM de 700 euros TTC qui apporte aussi des points appelés VA et BR (ici environ 600 VA et 600 BR. Votre commission complémentaire sera de 5 % de votre Base de Remise (BR) soit ( 5 % de 600) 30 €

Le Total de vos gains pour 1000 euros de vente client (TTC) est de 330 euros.

*\*Ces chiffres sont donnés à titre d'illustrations, ils peuvent être différents selon les produits*

### **Barème des commissions complémentaires :**

A chaque produit sont attribués des VA et des BR, les points VA servent à définir un niveau de qualification. Les commissions complémentaires sont un % calculé sur les BR. En fonction du nombre de points VA que vous avez réalisé sur un mois vous bénéficiez d'un % sur vos BR.

Vous avez réalisé*	500 VA	vous bénéficiez de	05 %	sur vos BR
-----	1250 VA	----->	10 %	sur vos BR
-----	2500 VA	----->	15 %	sur vos BR
-----	4500 VA	----->	20 %	sur vos BR
-----	7000 VA	----->	25 %	sur vos BR

*\*Les VA des distributeurs que vous avez parrainé ce cumulés aux VA de vos vente.*

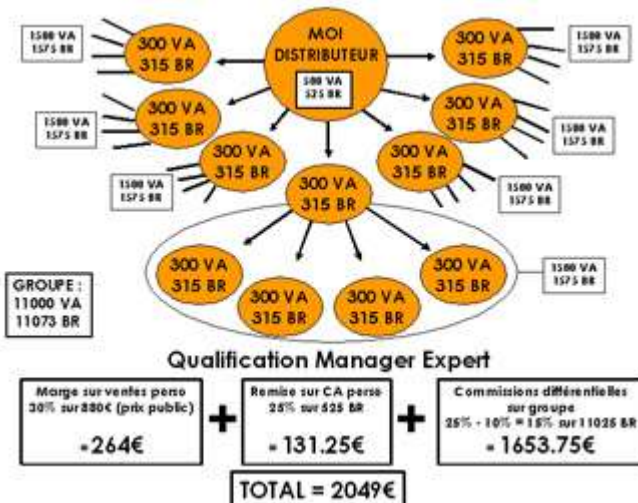


## Le Recrutement et le Management

Vous pouvez développer une entreprise nationale ou même internationale. Avec FREDERICM vous travaillez avec l'une des meilleures entreprises françaises. Bien que la vente des produits puisse vous apporter un revenu très confortable, le marketing de réseaux permet de développer des équipes de vente partout où FREDERICM est implanté. Avec FREDERICM, recruter, animer et manager une équipe devient un plaisir.

### RECRUTEMENT ou « Le Parrainage »

Partager cette opportunité commerciale autour de vous, mettre en place, aider et animer vos équipes de distributeurs est un moyen qui vous permettra de développer des revenus très importants. Grâce à vous, les produits FREDERICM sont commercialisés en plus grande quantité, donc FREDERICM vous attribue des commissions d'animation ou commissions groupe. Elles sont calculées en fonction du Volume d'Affaire total de votre groupe (VA) et des VA de chacun des distributeurs que vous avez recrutés. Ce plan de commissionnement complexe est géré informatiquement et permet à chacun de gagner de l'argent en fonction de son travail.



L'exemple ci-contre représente les gains que vous percevez si vous avez 7 groupes de distributeurs qui réalisent 1500 VA chacun et que vos VA personnel sont de 500.

Le nombre de distributeurs et les volumes d'affaires sont donnés ici à titre d'exemple, vous pouvez très bien parrainer autant de distributeurs que vous désirez.

Les gains présentés ici, supérieur à 2000 € sont réalisés régulièrement par des distributeurs, pour information M. Seyve Patrick à déjà perçu des commissions supérieures à 4000 €

## Le système de Formation

**Pour vous aider au développement de votre activité, FREDERIC M a mis en place des outils de logistique.**

**Le site Internet** réservé aux distributeurs avantagesfm : vous y trouverez des vidéos, les promotions clients ou distributeurs et le suivi de votre activité avec possibilité de passer vos commandes en ligne.

**Des réunions d'affaires** sont organisées dans différentes régions pour vous aider à développer vos revenus.

**AX101** est un site de formation privé au groupe Seyve qui réunit des modules de formation audio, vidéo et des outils en téléchargement comme le plan d'action Bio500.

**Suivi téléphonique gratuit** en fonction de vos objectifs, il est organisé par votre équipe de soutien.

**Magazine FMactu** gratuit pour suivre l'évolution de la société, voir les promotions mensuelles, les témoignages de réussites ou des infos produits.



## EN DEVENANT DISTRIBUTEUR FREDERIC M VOUS BENEFICIEZ DE NOMBREUX AVANTAGES.

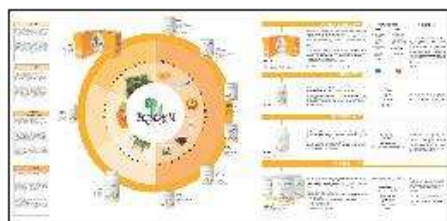
- VOUS RECEVEZ AUTOMATIQUEMENT FREDERIC M ACTUALITÉS.
- VOUS DÉCOUVREZ LA SOCIÉTÉ AVEC FREDERIC M.COM.
- VOUS TRAVAILLerez EFFICACEMENT AVEC AVANTAGESFM.COM.
- VOUS DISPOSEZ D'UNE AIDE AU DÉMARRAGE POUR BIEN DÉBUTER.





# EN DEVENANT DISTRIBUTEUR FREDERIC M VOUS ACCÉDEZ À TOUS LES OUTILS QUI VOUS FERONT RÉUSSIR.

• VOUS DISEPOSEZ DE NOMBREUX SUPPORTS DE TRAVAIL.



## Kit de démarrage et plus encore...

Afin d'être rapidement efficace, FREDERIC M a mis en place un kit de démarrage, votre fond de commerce pour seulement 25 euros. Ce kit contient entre autre des catalogues, des bons de commandes clients, un guide technique des produits, des aides à la vente et un paquetage d'échantillons...

Dès votre démarrage vous aurez accès au site de logistique et comme tous les distributeurs du groupe Seyve, vous aurez aussi un accès au site de Formations en ligne AX101.com, aux news et aux différents plans d'actions qu'il a personnellement mis en place.

## L'agrément distributeur :

Cet agrément vous permet d'être enregistré auprès de FREDERIC M et de recevoir vos codes d'accès aux différents sites. A noter que chez FREDERIC M vous bénéficiez d'une liberté et d'une totale indépendance. De ce fait, rien n'est obligatoire et vous n'avez pas de cotisation annuelle à payer.

Que ce soit pour arrondir vos fins de mois ou pour créer une véritable entreprise, la première étape est de commander dès maintenant votre kit de démarrage.

## En résumé

### **La Société :**

FREDERICM est une entreprise française qui bénéficie de 20 ans d'expérience dans la vente directe. Elle est une des rares entreprises à maîtriser les produits de la conception à la distribution en passant même par la fabrication et la culture de certaines matières premières.

### **Les produits :**

Une large gamme de produits qui répondent aux attentes de tous, produits de beauté, maquillage, parfums, bijoux et même des shampoings ou des gels douches. Une qualité extraordinaire pour des prix inférieurs à ceux du marché traditionnel.

### **Les Gains sur la vente :**

Dès le début de votre activité, les gains sur la vente appelés remise, permettent de générer des profits intéressants. 20 à 25 % pour la nutrition et de 25 à 30 % sur toutes les autres gammes.

### **L'évolution :**

Avec le marketing de réseau vous avez l'opportunité de créer une entreprise aux dimensions internationales et de percevoir des revenus bien supérieurs à ceux des cadres d'une entreprise classique.

### **La liberté et l'indépendance :**

Être son propre patron et gérer sa propre activité en fonction de ses objectifs, que ce soit pour un simple complément de revenus ou pour créer une carrière professionnelle.

### **Les formations :**

Formations produits, vente, management... Avec nos systèmes de formations à distance vous avez toutes les chances de votre côté.

### **Les outils :**

Avoir une bonne opportunité au bon moment et des outils pour la développer est important, que ce soit pour la vente ou la création d'équipes, vous pourrez utiliser des outils efficaces et accessibles.

### **Des voyages & des challenges :**

Chaque année des challenges sont organisés et accessibles à tous les distributeurs qui font preuve de professionnalisme.

### **VOUS :**

Il est maintenant temps de penser à vous, à ce que vous désirez obtenir avec cette opportunité d'affaire. Un complément de revenus, une activité à temps choisi ou une création d'entreprise... Avec FREDERICM tout est possible

Complément d'informations:

**Vidéo présentation** : [www.ax101.com/fm.wmv](http://www.ax101.com/fm.wmv)

# Votre Kit de démarrage

Démarrez votre activité dès demain : FREDERICM a mis en place un kit de démarrage qui contient les bons outils pour récolter rapidement les fruits de votre travail. Ce kit d'une valeur de 25 euros (+ 7 € de port) sera votre fond de commerce.

Pour recevoir votre kit FREDERICM veuillez retourner le bon ci-dessous accompagné de votre règlement de 32 euros en chèque ou mandat. A réception de votre règlement nous vous ferons parvenir votre dossier rapidement.

Veuillez conserver ces informations qui seront nécessaires pour remplir votre agrément distributeur.

**Votre distributeur Parrain est : SEYVE PATRICK n° AD9065**  
**Votre distributeur Privilégié est : SEYVE PATRICK n° AD9065**

Découpez et retournez ce bon de réservation à :

**Seyve Patrick – DP FREDERICM**

5 B Rue Du Chablais  
74200 Thonon Les Bains

OUI, veuillez me faire parvenir mon kit de démarrage FREDERICM, je prends note que je reste libre de démarrer ou non mon activité et que cette commande ne m'engage à rien.

A Livré à :

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse complément :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Émail :

Quantité	Référence	Description	Prix unitaire HT	Total
1	STF00	Kit démarrage FREDERICM	20,90	20,90 HT
		Livraison		5,85 HT
		TVA		5,25 €
		TOTAL TTC		32,00 TTC

RÈGLEMENT par : Chèque / Mandat

Date :

Signature :

## 1. Conditions générales de ventes

### Article 1 - Prix

- 1.1 - Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition (voir Délais et coûts)
- 1.2 - Les vente sont faite uniquement sur le france est pour le consommateur particulier et non destiné à la revente
- 1.3 - Mr Seyve se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de votre validation de commandes.
- 1.4 - Les produits demeurent la propriété de Mr Seyve Direct jusqu'au complet paiement du prix.
- 1.5 - Mr Seyve n'a pas vocation à vendre à des professionnels.

Article 2 - Commande : Par courrier avec ce bon de commande Par téléphone au 04 77 95 05 69

Article 3 - Validation :Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions générales de vente.

### Article 4 - Disponibilité

Mr Seyve est un détaillant et n'a pas vocation à vendre en quantités importantes les produits proposés. En conséquence, Mr Seyve se réserve de le droit de refuser les commandes d'un même produit en quantité importante

### Article 5 - Livraison

#### 1.1 - Généralités

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours de la commande

La date limite de livraison est de 15 jours après réception de votre règlement.

En cas de retard d'expédition, un mail vous sera adressé pour vous informer d'une éventuelle conséquence sur la date limite de livraison qui vous a été indiquée.

En cas de retard de livraison, nous vous proposerons par mail une nouvelle date de livraison. En tout état de cause, conformément aux dispositions légales, en cas de retard de livraison de plus de 7 jours, vous bénéficiez de la possibilité d'annuler votre commande dans un délai de 60 jours ouvrés. Dans ce cas, si vous avez reçu le produit, après votre annulation, nous procéderons au remboursement du produit et aux frais aller, à réception du produit par nos soins, complet et dans son état d'origine.

En cas de paiement par carte bancaire ou privative et de livraisons fractionnées, seuls les produits expédiés sont débités.

En cas de paiement par chèque, la commande sera expédiée à réception du chèque par nos soins sous 15 jours.

5.2 - Réserves Vous devez notifier au transporteur toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...)

### Article 6 - Paiement

Le règlement de vos achats s'effectue : soit par cartes bancaires : Visa, MasterCard Soit par téléphone soit par cheque

Le débit de la carte n'est effectué qu'au moment de l'expédition de la commande.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à plus de 7 jours après envoi de votre commande

Article 7 - Sécurisation Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL, les payement en Carte passe par le service SPplus de la caisse d'épargne

### Article 8 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de la réception de vos produits pour exercer votre droit de rétractation auprès de Mr Seyve sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés ; les frais de retour restant à votre charge.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur commercialisation à l'état neuf, et accompagnés d'une copie de la facture d'achat pour une gestion optimisée.

Les retour produits sont à effectuer à Mr Seyve 17 Bis Rue victor hugo 42650 St Jean bonnefond

### Article 9 - Conformité des produits

Nous nous engageons à vous rembourser ou à vous échanger les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à votre commande. Les frais d'envoi vous seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour vous seront remboursés sur présentation des justificatifs. En tout état de cause, vous bénéficiez des garanties légales de conformité et des vices cachés, et ce conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Article 10 - Remboursement

Les remboursements des produits dans les hypothèses visées aux articles 8 et 9 seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle le droit a été exercé. Le remboursement s'effectuera par chèque bancaire adressé au nom du client ayant passé la commande et à l'adresse de facturation,

Article 11 - Service clientèle Pour toute information ou question, notre service clientèle est à votre disposition : 04.77.95.05.69

### Article 12 - Propriété Intellectuelle

À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle est autorisée.

Article 13 - Responsabilité : Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur.

Article 14 - Litiges Toute commande passée emporte l'adhésion du client, et ce sans aucune restriction, aux Conditions Générales de vente de ce site. Tout différend relatif à la vente (prix, CGV, produit ...) sera soumis au droit français devant le tribunal de commerce de St Etienne

### Article 15 - Informations nominatives

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en ligne à Service clientèle ou par courrier en nous indiquant vos nom, prénom, e-mail adresse et si possible votre référence client. Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article L211-5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article L211-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Nota : Ordonnance 2005-136 2005-02-17 art. 5 : Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Seyve Patrick DP FREDERICM 17 Bis Rue Victor Hugo 42650 St Jean Bonnefond - Tel 0477950569 –Entreprise individuel RCS St Etienne 422255422 - TVA FR16422255422 – SIRET 42225542200038